

# GARE RÉNOVÉE

## GARE

En 1921, le conseil, considérant que 2 trains montants et descendants sont insuffisants pour les besoins de la population, et que la moindre démarche à Reims exige la perte d'une journée, émet le vœu qu'un train supplémentaire dans chaque direction soit mis en marche vers midi et que l'horaire des trains existants soit avancé le matin et retardé le soir.



En 1947, suite à une demande du conseil municipal, le Sous-Préfet accorde le rétablissement des trains le dimanche soir.



Gare actuelle, vendue à des particuliers et transformée en deux habitations.

Pont SNCF actuel, près du lotissement de Bourgogne.



Lotissement de Bourgogne

